



Entre Deux

Supplément d'informations municipales

Entre Deux - Semaine 5, du 31 janvier au 6 février 2022

FLASH INFO

Réouverture des salles communales

Conformément aux dispositions décidées par le Gouvernement à l'occasion de la mise en place du « pass vaccinal » et selon le protocole intégrant les évolutions de la pandémie, la réouverture des salles communales sera effective à compter du 1^{er} février 2022. Une réunion s'est tenue en présence de tous les présidents (es) de l'ESM et de MLC, vendredi 28/1 à la salle Michel Moret (salle où se tiennent également les conseils municipaux afin de respecter les distances physiques).

Bien évidemment nous appliquerons les protocoles qui nous seront indiqués en fonction de l'évolution de la pandémie. Pour le moment et parmi les dispositions principales c'est : pass vaccinal obligatoire contrôlé par un responsable de l'association pour les participants de plus de 12 ans, port du masque en dehors de l'activité, lavage des mains, respect des gestes barrières ...

Révision du Schéma Directeur Ile de France (SDRIF)

Cela se murmurait depuis quelque temps, c'est maintenant effectif, la révision du SDRIF vient d'être décidée par la Région Ile de France et l'Etat. Rappelons que ce document est opposable et s'impose au schéma de cohérence territoriale (SCOT) établi par l'intercommunalité, lequel s'impose aux communes qui établissent le Plan local d'urbanisme (PLU). Comme des « tables gigognes » le PLU doit donc être conforme au SCOT qui doit lui-même respecter les orientations du SDRIF. Ce travail important va demander plusieurs années si on se réfère au temps que les révisions précédentes ont demandé

Bernard RIGAULT, Maire de Moussy Le Neuf

INFORMATIONS

Borne électrique ECOCHARGE 77

Vous êtes utilisateurs de véhicules électriques ? Vous trouverez **une borne** de recharge rue Lamaze juste en face du parking où **deux** places vous accueillent 24h/24 et 7jrs/7. La commune de Moussy le Neuf a installé en 2016 un point de recharge, double utilisateur, pour les véhicules électriques. Borne subventionnée à **90 % par le SDESM** (Syndicat des Énergies de Seine et Marne). Les différents rapports d'utilisation et de consommation fournis sur la gestion de la borne confirment pleinement son utilité : **environ un cycle de charge journalier en 2021, ce qui constitue** une progression de 2,5 fois par rapport à **l'année 2020**. Nous rappelons toutefois, qu'il ne s'agit pas de places de stationnements supplémentaires mais bel et bien une zone pour la recharge électrique de véhicules.

« Merci à toutes et tous de jouer l'enjeu. »

Informations complémentaires sur « ecocharge77.fr »

Inscription rentrée scolaire

Les inscriptions pour la rentrée 2022-2023 ont commencé pour les familles qui ont des enfants nés en 2019 et résidant à



Moussy le Neuf. En septembre 2022, vos enfants vont passer un cap ! Il est temps de venir retirer la demande d'inscription scolaire 2022-2023, soit à l'accueil

de la Mairie ou sur le site <http://www.moussy-le-neuf.fr/Scolaire>

LES INSCRIPTIONS SE FONT JUSQU'AU 18 MARS 22

Coupe ENEDIS

En raison de travaux, ENEDIS procédera à une coupe électrique le **VENDREDI 18 FEVRIER 2022 de 9h à 13h**. Le quartier des 22 Arpents est concerné.

EMPLOI / FORMATION / SALON

Salon de l'Étudiant

Le salon de l'Étudiant Paris c'est en ligne ou en présentiel : - En ligne : en ce moment et jusqu'au 16 février 2022, - En présentiel : du 4 au 6 février 2022, Paris Versailles. Pour s'inscrire, rendez-vous sur la page :

<https://www.letudiant.fr/etudes/salons/inscription-hybride/salon-de-letudiant-13.html>



CYCLOTOURISME

Randonnée 2 roues

Le 20 mars prochain environ 200 personnes, issues de clubs cyclistes des alentours, sont attendues à Mitry-Mory pour la randonnée deux roues HARDUIN-MARCHAND 2022. Après une inscription de 7h30 à 9h sur Mitry-Mory, les sportifs ont 4 parcours possibles de 25 à 90 KM dont 3 passant par Moussy le Neuf. Nous verrons donc passer une douzaine de groupes de 4 à 10 cyclistes, traverser Moussy Le Neuf, des Echabots à Cambacérés et bifurquer à la Place de la Croix pour rejoindre Beaumarchais.

ELECTIONS 2022

Une petite vérification s'impose

2022 est une année de refonte électorale. Chaque électeur va donc recevoir, courant mars, une nouvelle carte électorale. Pour les électeurs déjà inscrits sur la liste électorale communale, c'est le moment de s'assurer que votre adresse actuelle correspond bien à celle que nous détenons sur le fichier électoral. En cas de doute, vous pouvez contacter la mairie par téléphone au 0160034238 ou par mail : mairie@moussyleneuf.fr. Pour les nouveaux arrivants, vous pouvez demander votre inscription, en vous rendant en mairie, jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant le 1er tour de l'élection, soit pour les élections présidentielles le **04 mars 2022**. Vous devrez fournir les documents suivants :



- > un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport) en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans,
- > un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois (hors facture de téléphone mobile),
- > le formulaire de demande d'inscription (disponible à la Mairie)

L'inscription est également possible par Internet sur www.service-public.fr

ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet PARCOLOG

L'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la société PARCOLOG Gestion pour l'exploitation d'un bâtiment à usage d'entrepôt et de bureaux dans la zone d'activité de la Barogne est ouverte. Vous pouvez dès à présent et jusqu'au 24 février venir donner votre avis sur le projet. Le dossier est consultable en mairie : un registre papier ainsi qu'une saisie dématérialisée sont possibles aux jours et horaires d'ouverture. Le commissaire enquêteur sera présent en salle Jeanne d'Arc : jeudi 10/02 de 14h à 17h, mardi 15/02 de 09h à 12h, jeudi 24/02 de 14h à 17h.

Vous pourrez également partager vos observations et consulter le dossier sur le site Internet des services de l'État ou par mail :

- www.seine-et-marne.gouv.fr/publications/enquetes-publiques,

- parcologgestion-moussyleneuf@enquetepublique.net

INFO COMMERCE

Pizza à emporter

Corinne et Didier vous donnent rendez-vous tous les **vendredis soir, de 18h à 21h** sur le parking rue Lamaze, à côté de l'auto-école pour venir déguster de somptueuses pizzas faites "maison". Vous pouvez venir directement commander votre pizza sur place. Mais si vous n'aimez pas attendre alors n'hésitez pas à les appeler pour passer commande en composant le 06 07 15 89 18.



EN CAS D'URGENCE



Dentistes de garde : **08 92 23 11 28**

Médecins de garde et Smur : **15**

Pharmacie de garde : **voir à la pharmacie.**

Gendarmerie : **01.60.03.00.19**

Police intercommunale : **01.34.31.31.21**

Pompiers : **18** (téléphone fixe) **112** (portable)

Urgence Sécurité Gaz : **0 800 47 33 33**

Taxi/VSL : **06 07 76 59 45**

Emplacements défibrillateurs :

-> Entrée de la salle de l'Érable, rue de l'Érable,

-> Complexe du Chêne, portillon écoles/gymnase

-> Salle Jeanne d'Arc, cour arrière-mairie,

-> Résidence Séniors Autonomes / maison commune,

-> Factory, face à Intermarché.